

Le jugement des dieux

La pièce d'Eschyle, *les Euménides*, est la pièce des dieux, ce sont eux qui mènent l'action dans la mesure où Apollon est le responsable du meurtre de Clytemnestre et où les Érinyes sont les exécutrices de la vengeance de la mère d'Oreste ; le jeune homme, lui, est l'objet des dieux. De la même manière que les hommes sont divisés dans l'*Oreste* d'Euripide, les dieux le sont aussi ici, mais il ne s'agit pas des mêmes raisons. En effet les hommes sont opposés les uns aux autres à cause de leurs intérêts dans la situation d'Oreste. Chez les dieux, il n'y a pas cette dégradation. Ils sont présents sur scène pour protéger ou assaillir les hommes. Ainsi l'opposition entre les dieux s'exprime à un niveau plus subtil : l'enjeu de la scène de jugement se trouve bien au-delà de la simple querelle des hommes. Cette scène tout à fait remarquable fait se confronter deux mondes divins : les « anciens » dieux – les Érinyes – et les « nouveaux » dieux – les dieux olympiens. Le but final du procès est de savoir quel groupe divin sera le vainqueur, le jugement d'Oreste n'apparaît alors que comme secondaire. Les dieux prennent prétexte de ce jugement pour affirmer plus fortement leur autorité puisque tout les oppose. En effet, Apollon représente la lumière, la jeunesse, la civilisation et le masculin ; les Érinyes sont noires, vieilles et sauvages, ce ne sont ni des êtres humains ni des divinités, tout juste des femmes. Apollon exprime toute l'horreur qu'elles lui inspirent :

Ἄλλ' οὐ̄ καραμιστήρες ὀφθαλμωρύχοι
δίκαί σφαγαί τε, σπέρματός τ' ἀποφθοῶ
παίδων κακοῦται χλοῦνις, ἦδ' ἀκρωνία
λευσμός τε, καὶ μύζουσιν οἰκτισμὸν πολὺν
ὑπὸ ῥάχιν παγέντες.

« Votre place est aux lieux où la justice abat des têtes et arrache des yeux, où l'on ouvre des gorges, où, pour tarir leur fécondité, la fleur de leur jeunesse est ravie aux enfants, où

on mutile, où on lapide, et où on gronde la longue plainte des hommes plantés sur le pal. »³⁰¹

Cette violence et ce mépris du dieu s'adressent à ce qu'elles représentent : une justice sans pitié et les tortures les plus horribles. Les Érinyes rappellent à Apollon qu'il a été le principal instigateur de la vengeance d'Oreste et de ce fait, c'est lui qui les a fait apparaître : αὐτὸς σὺ τούτων οὐ μεταίτιος πέλη, ἀλλ' εἷς τὸ πᾶν ἔπραξας ὡς παναίτιος, « tu es toi-même mon complice, mais bien seul, et de tout, entièrement coupable »³⁰². De plus Apollon méprise les honneurs dus aux Érinyes, elles craignent qu'il ne les supprime. En effet le jeune dieu les néglige et se moque d'elles : σὺ δ' οὖν δίωκε καὶ πόνον πλέον τίθου, « poursuis donc [ta proie] ; ajoute encore à tes fatigues », et les Érinyes répondent : τιμὰς σὺ μὴ σύντεμνε τὰς ἐμὰς λόγῳ, « ne prétends pas d'un mot abolir mes honneurs »³⁰³. Les déesses infernales essaient d'affirmer leur droit de poursuivre Oreste, Apollon réfute leurs affirmations, il n'est en rien troublé par leurs propos. Il ajoute même qu'il sauvera Oreste. Par conséquent, les Érinyes reprochent à Apollon de placer les hommes au-dessus des divinités qu'elles sont, ce à quoi Apollon rétorque qu'il agit ainsi parce qu'Oreste est son protégé et qu'il se doit de répondre à ses appels. Mais le principal argument d'Apollon revient à montrer que, à travers ses oracles, c'est la volonté de Zeus qui s'est exprimée :

Οὐπώποτ' εἶπον μαντικοῖσιν ἐν θρόνοις,
οὐκ ἀνδρός, οὐ γυναικός, οὐ πόλεως πέρι,
ὃ μὴ ἔκελεύσε Ζεὺς Ὀλυμπίων πατήρ.

« Sur mon trône fatidique, je n'ai jamais rendu d'oracle sur homme, femme ou cité, qui ne fût un ordre de Zeus, père des Olympiens. »³⁰⁴

Ainsi, quand Apollon revendique l'autorité suprême de Zeus, qui a voulu que celui-ci intervienne pour sauver Oreste, c'est lui qui rejette ses anciennes alliées. C'est avant tout le père des Olympiens qui remet en question l'ordre ancien pour arrêter le cycle de la violence. L'alliance entre les dieux célestes et les dieux infernaux semble rompue et le fossé entre ces deux groupes se creuse de plus en plus. Les Érinyes incarnent une justice aveugle fondée sur la violence et la sauvagerie à laquelle Zeus veut définitivement mettre

³⁰¹ Eschyle, *les Euménides*, v. 186-190.

³⁰² *Ibid.*, v. 199-200.

³⁰³ *Ibid.*, v. 226 et v. 227.

³⁰⁴ *Ibid.*, v. 616-618.

un terme. C'est pourquoi Apollon envoie Oreste, guidé par le divin Hermès, vers la ville d'Athéna, la déesse « riche en sagesse », τῶν σοφῶν γὰρ οὐ πένη³⁰⁵.



Figure 26 : *Le jugement d'Oreste*.
(Au centre, Oreste armé tient l'Omphalos du temple d'Apollon, à Delphes. À gauche, la Pythie effrayée, au-dessus d'elle, une Érinye en noir. Aux côtés d'Oreste, à gauche, Apollon est reconnaissable à ses lauriers et à sa droite, Athéna.)
Détail d'un cratère apulien à figures rouges, vers 370-360 avant J.-C. Musée national de Naples, Italie.

Si le conflit entre les dieux éclate, c'est que chacun revendique d'avoir agi selon la justice et c'est précisément à ce sujet qu'ils s'opposent pleinement. En effet les Érinyes accusent Oreste de matricide, et c'est la raison pour laquelle elles le poursuivent inlassablement. Oreste reconnaît les faits et donne des précisions sur le meurtre, il a agi sur l'ordre d'Apollon. Le dieu conteste ce droit des Érinyes dans la mesure où avant qu'Oreste ne commette son crime, il était persécuté par elles sous la forme de l'esprit vengeur de son père³⁰⁶ et en le commettant, il est également poursuivi. Le dieu condamne les divinités en mettant en valeur que, lorsque Clytemnestre a tué son époux, celles-ci n'ont rien tenté contre la reine. Apollon est agressif, les Érinyes se défendent en rappelant que : οὐκ ἦν ὄμαιμος φωτὸς ὃν κατέκτανεν, « [Clytemnestre] n'était pas du sang de sa victime »³⁰⁷.

³⁰⁵ *Ibid.*, v. 431.

³⁰⁶ Eschyle, *les Choéphores*, v. 283-296.

³⁰⁷ Eschyle, *les Euménides*, v. 605.

Tout le problème est là. En effet les Érinyes condamnent avec plus de sévérité le matricide que l'assassinat d'un époux. Or, Apollon se prononce en faveur du mariage :

Ἡ κάρτ' ἄτιμα, καὶ παρ' οὐδὲν ἠργάσω,
Ἥρας Τελείας καὶ Διὸς πιστώματ'
Κύπρις δ' ἄτιμος τῶδ' ἀπέριπται λόγῳ,
ὄθεν βροτοῖσι γίγνεται τὰ φίλτατα·
εὐνή γὰρ ἀνδρὶ καὶ γυναικὶ μόρσιμος
ὄρκου ἵστί μείζων τῆ δίκη φρουρουμένη.

« Ah ! tu mets donc bien bas – tu réduis à rien ! – un pacte dont les garants sont Zeus et Héra, déesse de l'hymen. Et Cypris, ton bel argument la rejette avec dédain, elle à qui les mortels doivent leurs plus douces joies ! La couche nuptiale où le Destin unit l'homme et la femme est sous la sauvegarde d'un droit plus puissant que celui du serment. »³⁰⁸

Il insiste aussi sur la primauté de l'homme. Selon lui, les enfants viennent du père, la mère n'a d'autre rôle que de le protéger dans son ventre. Le mot « père » est le mot clé du vocabulaire d'Apollon : Zeus, les Olympiens, Agamemnon et Oreste en témoignent. De plus, il met en avant le fait qu'Agamemnon détenait son pouvoir royal de Zeus lui-même, Clytemnestre n'a fait que le priver d'une belle mort et a usurpé son trône³⁰⁹. L'argument du dieu scandalise les Érinyes pour qui la mère a une part égale dans la conception des enfants. Aussi, le lien qui unit l'enfant à sa mère n'est pas comparable à celui qui unit la femme à l'époux. Entièrement tournées du côté de la mère, les Érinyes défendent Clytemnestre et le droit de la mère. Pour montrer l'illogisme de l'argument d'Apollon, elles rappellent :

Πατρὸς προτιμᾶ Ζεὺς μόρον τῶ σῶ λόγῳ·
αὐτὸς δ' ἔδησε πατέρα πρεσβύτην Κρόνον.

« Si l'on t'écoute, Zeus a grand souci du père. Mais lui-même enchaîna son vieux père Cronos. »³¹⁰

Apollon, furieux, explique qu'il est plus facile de délier les chaînes de quelqu'un que de le ressusciter. En affirmant le droit du père sur la mère, il insiste aussi sur la domination de l'homme sur la femme. La cause des Érinyes est la cause des femmes, et c'est aussi la raison pour laquelle elles sont rabaisées et rejetées. C'est un dieu masculin qui règne sur l'Olympe, ce sont les hommes qui gouvernent la cité. Le débat porte donc sur la supériorité du père sur la mère.

³⁰⁸ *Ibid.*, v. 213-218.

³⁰⁹ *Ibid.*, v. 625-637.

³¹⁰ *Ibid.*, v. 640-641.

À première vue, les dieux semblent faire preuve d'objectivité dans leurs prises de parole successives. En effet, ils présentent tour à tour des arguments solides et réfutent ceux de l'autre. Apollon et les Érinyes ont agi à leur manière dans la mesure où ils étaient intimement persuadés d'agir selon la justice. Néanmoins, si nous analysons leurs comportements de plus près, nous pouvons remarquer qu'ils ne cèdent pas de terrain à l'adversaire. Tout comme les hommes, Apollon et les Érinyes refusent l'un et l'autre de donner raison aux arguments que chacun avance. Si tel était le cas, ce serait alors reconnaître la faiblesse de leur argumentation, ce qui entraînerait indubitablement leur échec à la fin du procès. Ni l'un ni l'autre ne veut voir sa conception de la justice négligée au profit de son adversaire. Le conflit majeur qui oppose les protagonistes réside dans l'idée que les meurtres ne sont pas du même ordre : la condamnation du matricide est-elle plus importante que celle de l'assassinat d'un époux ? Étant donné que tout oppose les protagonistes, la violence fait rage. Les hommes au pouvoir craignaient la violence physique de la foule ; dans ce cas précis, la violence qui est à redouter se trouve avant tout dans les propos des personnages. Apollon insulte ouvertement les Érinyes : ὦ παντομισῆ κνώδαλα, στύγη θεῶν, « monstres haïs de la nature entière, exécrables aux dieux »³¹¹. Les Érinyes plus modérées ne cachent pas leur colère à l'encontre d'Apollon :

Ἐπεὶ καθιππάζῃ με πρεσβῦτιν νέος,
 δίκης γενέσθαι τῆσδ' ἐπήκοος μένω,
 ὡς ἀμφίβουλος οὔσα θυμοῦσθαι πόλει.

« Tu te plais à écraser, jeune dieu, notre vieillesse : soit ! j'attends d'ouïr et retiens jusque-là mon courroux contre ce pays. »³¹²

Une scission apparaît entre les divinités, rien ne sera plus jamais comme avant à partir de ce jour. Il ne s'agit pas simplement de juger Oreste, il faut faire un choix entre le droit ancien et le droit nouveau. Les Érinyes ne cessent de reprocher à Apollon d'avoir enfreint les lois que leur ancienneté et la tradition exigeaient, elles lui rappellent qu'il a déjà agi ainsi envers leurs sœurs :

Σύ τοι παλαιὰς διανομὰς καταφθίσας
 οἴνω παρηπάφησας ἀρχαίας θεάς.

³¹¹ *Ibid.*, v. 644.

³¹² *Ibid.*, v. 731-733.

« C'est toi qui déchiras l'antique partage et usas du vin pour tromper d'antiques déesses. »³¹³

L'ancienneté et la tradition avaient une aura à laquelle il ne fallait pas toucher, alors que la nouveauté d'une chose ne lui conférait aucun prestige particulier. C'est ce que montrent *les Euménides*, les arguments des Érinyes attaquent violemment la nouveauté, les dieux de l'Olympe évitent toute référence antérieure. Les personnages prennent conscience qu'ils sont à un tournant de l'Histoire judiciaire. Ainsi, dans la mesure où ils jugent que les deux meurtres ne peuvent se comparer, Apollon et les Érinyes se refusent mutuellement toute concession et c'est pourquoi Athéna est celle à qui revient le droit de juger le conflit. Elle ouvre le débat ainsi :

Υμῶν ὁ μῦθος, εἰσάγω δὲ τὴν δίκην·
ὁ γὰρ διώκων πρότερος ἐξ ἀρχῆς λέγων
γένοιτ' ἂν ὀρθῶς πράγματος διδάσκαλος.

« La parole est [aux Érinyes] ; je déclare le débat ouvert : à l'accusateur, parlant le premier, de nous instruire d'abord exactement des faits. »³¹⁴

Athéna a le lourd devoir de prendre position pour l'un des deux partis et la tâche est loin d'être aisée.

Les conflits qui opposent les hommes et les dieux entre eux est significatif du désordre qui règne quand le monde humain et le monde divin s'excluent. D'un côté, nous avons des hommes qui ne recherchent que l'intérêt qu'il pourrait y avoir à laisser ou à ne pas laisser mourir Oreste et sa sœur ; de l'autre, nous avons des divinités qui sont toujours en quête de plus de considération de leur grandeur. Il est alors difficile de juger équitablement Oreste quand les deux partis ne se soucient qu'en apparence de son sort : Oreste est notamment poussé à réagir de manière insensée quand les hommes jugent mal. Tout concorde alors pour faire apparaître une définition claire de la justice et mettre en forme un mode de jugement nouveau qui pourrait s'inscrire dans la durée et canaliser tous les débordements de la foule.

³¹³ *Ibid.*, v. 727-728. Apollon enivra les Moires afin qu'Admète ait le temps de trouver un remplaçant pour descendre à sa place aux Enfers.

³¹⁴ *Ibid.*, v. 582-584.

2. Le triomphe de la justice juste et la création de l'Aréopage

Lorsque le verdict du jugement n'est pas juste, les personnages se retrouvent dans une profonde solitude, ils se résignent à leur sort jusqu'au moment où, submergés par leurs émotions, ils décident de tenter le tout pour le tout étant donné qu'ils n'ont plus rien à perdre. Ils commettent des actes désespérés tels que le meurtre et l'enlèvement. En revanche, lorsque l'acquiescement – pas forcément juste – est préféré, le personnage devient l'instrument par lequel s'exprime la justice divine, et tout particulièrement celle de Zeus. En toute impartialité, Athéna juge la situation dans laquelle se trouve Oreste et instaure alors des lois intangibles et une institution des plus importantes dans la mentalité grecque, le tribunal de l'Aréopage. Les hommes prennent également part au jugement et la violence, jusque-là, maîtresse de l'action devient indésirable et est remplacée par des principes de douceur et d'indulgence.

1. L'injustice du jugement

Dans l'*Oreste* d'Euripide, lors de l'assemblée du peuple, Oreste accepte l'arrêt de la justice parce qu'il se sent à la fois justicier et criminel. De plus, il est parvenu à faire accepter sa requête : son suicide et celui de sa sœur. C'est un mal pour un bien dans la mesure où ils ne subiront pas l'humiliation d'être traités comme les pires criminels en étant lapidés. Le messager annonce ainsi à Électre :

Μόλις δ' ἔπεισε μὴ πετρούμενος θανεῖν
τλήμων Ὀρέστης· αὐτόχειρι δὲ σφαγῆ
ὑπέσχετ' ἐν τῇδ' ἡμέρᾳ λείψειν βίον
σὺν σοί.

« À grand peine le malheureux Oreste a obtenu que vous ne mourriez pas lapidés, sous la promesse de s'égorger de sa propre main et de quitter la vie avec toi aujourd'hui même. »³¹⁵

³¹⁵ Euripide, *Oreste*, v. 946-949.

La mort semble inévitable puisque le peuple est contre lui. Seuls, Électre et Oreste se retrouvent sans recours possible. Les seules personnes qui auraient pu les aider sont soit contre eux soit absents de la scène de jugement. Tyndare excite la rancœur des Argiens à l'encontre de ses petits-enfants, Ménélas ne daigne même pas se présenter à l'assemblée pour montrer son soutien à son neveu et à sa nièce. Le seul personnage qui montre toute son amitié et son dévouement inconditionnel à Oreste, c'est Pylade. Il partage ses maux, il est le soutien de son corps, harassé par les crises frénétiques que lui envoient les Érinyes³¹⁶. Il n'est donc pas étonnant qu'il choisisse de suivre son ami jusque dans la mort : il a pris les décisions et a agi avec Oreste, lui aussi est souillé et ne peut rentrer dans sa patrie sans s'attirer l'opprobre du peuple. La vie sans Oreste lui est donc insupportable :

Πυλάδης – Ἐπίσχες. Ἐν μὲν πρῶτά σοι μομφὴν ἔχω,
εἰ ζῆν με χρῆζειν σοῦ θανόντος ἡλπισας,
Ὀρέστης – Τί γὰρ προσήκει κατθανεῖν σ' ἐμοῦ μέτα;
Πυλάδης – Ἥρου; Τί δὲ ζῆν σῆς ἐταιρίας ἄτερο;
Ὀρέστης – Οὐκ ἔκτανες σὴν μητέρ', ὡς ἐγὼ τάλας.
Πυλάδης – Σὺν σοί γε κοινῇ ταῦτ' αἰ πάσχειν με δεῖ.

Pylade □ « Attends, j'ai tout d'abord un reproche à te faire, si tu as cru que je désirais te survivre. »

Oreste □ Quelle raison as-tu de partager ma mort ?

Pylade □ Quelle raison ? Sans ton amitié pourquoi vivre ?

Oreste □ Tu n'as pas, comme moi hélas ! tué ta mère.

Pylade □ Je t'ai aidé ; je dois subir le même sort. »³¹⁷

Leur amitié est tout ce qui compte réellement à ses yeux, elle doit perdurer dans la mort. Dans *Iphigénie en Tauride*, Pylade évoque les mêmes sentiments de loyauté et d'attachement à Oreste :

Κοῦκ ἔσθ' ὅπως οὐ χρῆ συνεκπνεῦσαί μὲ σοι
καὶ συσφαγῆναι καὶ πυρωθῆναι δέμας,
φίλον γεγῶτα καὶ φοβούμενον ψόγον.

« Non, non, je veux, je dois expirer avec toi. Nous serons égorgés et consumés ensemble. Car je t'aime et hais le déshonneur. »³¹⁸

Dans les yeux de son vis-à-vis c'est sa propre image qu'il voit comme dans un miroir. Ainsi, Oreste est tout pour Pylade qui ne peut laisser mourir son double seul. Même si Pylade est présent pour eux, il est un personnage qui manque cruellement, il s'agit d'Apollon. En effet, la situation d'Oreste et d'Électre semble être des plus catastrophiques,

³¹⁶ *Ibid.*, v. 1012-1017.

³¹⁷ *Ibid.*, v. 1069-1074.

³¹⁸ Euripide, *Iphigénie en Tauride*, v. 684-686.

mais le dieu reste absent de la pièce. Les propos qu'il avait tenus au jeune homme, avant l'exécution du meurtre de Clytemnestre, lui faisant comprendre que tout se terminerait bien, amènent Oreste à penser que le dieu s'est joué de lui. Il va même jusqu'à rejeter la faute sur Apollon : ποῖ τις οὖν ἔτ' ἄν φύγοι, εἰ μὴ κελεύσας ῥύσεταιί με μὴ θανεῖν; « quel recours restera-t-il alors, si celui de qui vient l'ordre, ne me sauve pas de la mort ? »³¹⁹. Avant même l'issue finale du procès, Oreste sous-entend déjà qu'il est résigné à mourir et quand le verdict tombe, il rejoint sa sœur qui ne peut rien faire d'autre que de se lamenter sur leur sort. Dans un dernier élan d'héroïsme, il lui dit :

Ἄλλ' εἶ' ὅπως γενναῖα κάγαμέμνονος
 δράσαντε κατθανούμεθ' ἀξιότατα.
 Κἀγὼ μὲν εὐγένειαν ἀποδείξω πόλει,
 παίσας πρὸς ἧπαρ φασγάνω· σὲ δ' αὖ χρεῶν
 ὅμοια πράσσειν τοῖς ἐμοῖς τολμήμασιν.

« Mais allons ! essayons de mourir noblement, par une action qui soit digne d'Agamemnon. Pour moi, je ferai voir à la cité que je suis de bonne race, en me frappant au foie d'un coup de glaive ; et toi, tu dois de ton côté imiter ma bravoure. »³²⁰

Résignés à mourir, Oreste et Électre s'acheminent inévitablement vers la mort, qui sonne le glas de la malédiction et de la lignée des Atrides.

Logiquement, nous nous attendons à trois nouvelles morts mais, comme nous sommes dans une pièce d'Euripide, il n'est pas étonnant de trouver ici aussi un retournement de situation qui entraîne de nouvelles péripéties. En effet, quand les personnages de la tragédie se retrouvent pris au piège, sans secours apparent et qu'ils manquent de temps, ils sont souvent amenés à tenir des propos ou à commettre des actes insensés. Ainsi, Pylade persuade Oreste de ne pas laisser les choses telles quelles, il lui propose ceci : ἐπεὶ δὲ κατθανούμεθ', εἰς κοινούς λόγους ἔλθωμεν, ὡς ἄν Μενέλεως συνδυστυχῶ, « puisque nous mourrons, concertons-nous pour entraîner Ménélas dans notre infortune »³²¹. Lors de l'assemblée populaire, les personnages recherchaient le salut, ici il est remplacé par la vengeance. Emporté par sa passion, Pylade est un ami véritable mais son amitié a des conséquences désastreuses. Il ne tolère pas de

³¹⁹ Euripide, *Oreste*, v. 598-599.

³²⁰ *Ibid.*, v. 1060-1064.

³²¹ *Ibid.*, v. 1098-1099.

mourir avec ses amis sans s'être vengé du lâche Ménélas : Ἑλένην κτάνωμεν, Μενέλεω λύπην πικράν, « tuons Hélène – un coup cruel pour Ménélas »³²². Toujours présentée comme la responsable de la guerre de Troie et, par la même occasion, comme la coresponsable avec sa sœur, Clytemnestre, des maux de la descendance d'Agamemnon, Hélène doit mourir. Mais Pylade ne tient pas seulement à ceci, il veut avant tout que leurs noms soient réhabilités :

Νῦν δ' ὑπὲρ ἀπάσης Ἑλλάδος δώσει δίκην,
 ὧν πατέρας ἔκτειν', ὧν δ' ἀπώλεσεν τέκνα,
 νύμφας τ' ἔθηκεν ὀρφανὰς ξυναόρων.
 Ὀλολυγμός ἐσται, πῦρ τ' ἀνάψουσιν θεοῖς,
 σοὶ πολλὰ κάμοι κέδν' ἀρώμενοι τυχεῖν,
 κακῆς γυναικὸς οὖνεχ' αἴμ' ἐπράξαμεν.
 Ὁ μητροφόντης δ' οὐ καλῆ ταύτην κτανών,
 ἀλλ' ἀπολιπὼν τοῦτ' ἐπὶ τὸ βέλτιον πεσῆ,
 Ἑλένης λεγόμενος τῆς πολυκτόνου φονεύς.

« [Hélène] expiera pour tous les Grecs, dont elle a tué les pères et fait mourir les fils, en rendant les épouses veuves de leurs époux. Une clameur de joie s'élèvera et le feu s'allumera pour les dieux ; à toi et à moi l'on souhaitera maintes félicités pour avoir versé le sang d'une mauvaise femme. « Le parricide » ne sera plus ton nom ; tu l'échangeras pour une condition meilleure, appelé meurtrier de l'homicide Hélène. »³²³

Pylade cherche la reconnaissance publique qu'ils méritent. La prise de décision de suivre ce que propose Pylade est très rapide, ni Oreste ni Électre ne prend la peine de discuter les paroles de Pylade. Ils sont tous trois dans un monde où les limites sont définitivement abolies. De ce fait, Pylade suggère de mettre le feu au palais afin que Ménélas ne vienne pas s'y installer et de mourir à l'intérieur. Mesure-t-il vraiment les souffrances qu'implique de mourir brûlés vifs ou préfère-t-il une mort plus spectaculaire par rapport à un coup d'épée et à une pendaison ? Il semble ne pas réellement s'en soucier, tout ce qui lui importe c'est de faire souffrir Ménélas autant qu'eux ont souffert. Si la justice ne juge pas de manière équitable, alors pourquoi la suivre ? Au lieu de s'arrêter au meurtre de Clytemnestre, les crimes s'ajoutent les uns aux autres. En effet l'exécution du plan de mettre à mort Hélène se déroule de manière différente par rapport aux autres meurtres. Il n'y a pas l'utilisation de la ruse : Oreste et Pylade entrent dans le palais sans crainte de tomber dans un piège, ils viennent gémir auprès d'elle. Sans défense, Hélène est écartée des esclaves phrygiens qui l'entourent. Une lutte commence alors entre eux et Oreste et

³²² *Ibid.*, v. 1105.

³²³ *Ibid.*, v. 1134-1142.

Pylade. Voici ce que rapporte un des esclaves au chœur de femmes restées dehors pour prévenir toute attaque venue de l'extérieur :

Ἄθυρσοι δ' οἶά νιν δραμόντε Βάκχαι
σκύμνον ἐν χεροῖν ὀρείαν
ξυνήρπασαν· πάλιν δὲ τὰν Διὸς κόρας
ἐπὶ σφαγὰν ἔτεινον·
ἂ δ' ἐκ θαλάμων
ἐγένετο διαπρὸ δωμαίων ἄφαντος,
ὦ Ζεῦ καὶ γᾶ καὶ φῶς καὶ νύξ,
ἦτοι φαρμάκοισιν ἦ
μάγων τέχνας ἦ θεῶν κλοπαῖς.

« Et [Oreste et Pylade], s'élançant, comme des Bacchantes sans thyrses sur une jeune bête des montagnes, ils s'en saisirent, puis contre la fille de Zeus ils se remirent à tendre l'arme de mort. Mais elle, hors de la chambre, voici qu'elle disparut à travers la demeure, ô Zeus, ô terre, lumière et nuit ! soit par l'effet des drogues ou par des artifices de sorcellerie, soit enlevée par les dieux. »³²⁴

Le plan a échoué, Hélène est saine et sauve, mais il reste encore une solution.

Quand Pylade annonce son intention d'égorger Hélène afin de se venger de Ménélas, Oreste avoue que l'idée le séduit mais il espère toujours un salut :

Ἐνὸς γὰρ εἰ λαβοίμεθ', εὐτυχοῖμεν ἄν,
εἴ ποθεν ἄελπτος παραπέσοι σωτηρία
κτανοῦσι μὴ θανοῦσιν· εὐχομαι τάδε.
Ὅ βούλομαι γάρ, ἦδ' καὶ διὰ στόμα
πτηνοῖσι μύθοις ἀδαπάνως τέρψαι φρένα.

« Car ce serait pour nous aubaine trop heureuse, s'il nous venait quelque salut inespéré, si nous donnions la mort sans la subir. J'en fais le vœu ! Le souhait est doux : et ne fût-ce qu'en paroles envolées des lèvres, il n'en coûte rien d'en charmer son esprit. »³²⁵

Électre croit détenir le salut qu'Oreste appelle en la personne d'Hermione : συλλάβεθ' ὄμηρον τήνδ', ὅταν στείχη πάλιν, « quand elle reviendra [du tombeau de Clytemnestre], prenez-la comme otage »³²⁶. La mort d'Hélène avait pour but de marquer l'inflexibilité des personnages, elle s'insérait dans leur plan pour montrer à Ménélas qu'ils étaient prêts à tout pour que celui-ci comprenne la situation dans laquelle ils se trouvaient. Selon l'idée d'Électre, Hermione servira de monnaie d'échange afin de faire pression sur

³²⁴ *Ibid.*, v. 1492-1497.

³²⁵ *Ibid.*, v. 1172-1176.

³²⁶ *Ibid.*, v. 1189.

leur oncle. Ainsi, installés sur le toit du palais d'Agamemnon, Oreste, Pylade et Électre menacent la vie d'Hermione sous les yeux de son père impuissant, Oreste interpelle alors son oncle : *πεῖθ' ἐς Ἀργείους μολών [...] ἡμᾶς μὴ κτανεῖν αἰτοῦ πόλιν*, « va persuader les Argiens [...] demande-leur que la mort nous épargne »³²⁷. Oreste joue avec la souffrance de ce père, il l'attise de toutes ses forces. Le spectacle de cette souffrance vise ici à montrer tout le pathétique de la situation des personnages, tout aurait pu être évité si seulement la justice des hommes avait été équitable. Ménélas cherche à gagner du temps en appelant ses concitoyens à l'aide. C'est alors que le divin Apollon, à la manière d'Athéna dans *les Euménides*, joue le rôle de médiateur et annonce l'acquittement prochain d'Oreste. Le monde des hommes et celui des dieux jusque-là séparés se rejoignent enfin par l'intervention du *deus ex machina*. Ainsi, Oreste, enfin écouté, consent à libérer Hermione et les tensions entre les protagonistes s'évaporent en même temps que le dieu se volatilise dans les airs.

Les personnages de l'*Oreste* d'Euripide sont des personnages qui, dans un premier temps, subissent les actions et qui, par la suite, vont se rebeller et prendre en main le déroulement de la pièce. Cette révolte d'Oreste, d'Électre et de Pylade est caractéristique du trouble de la cité. Elle n'est plus composée d'hommes justes, droits et intègres, le désordre des valeurs s'est propagé de la famille d'Agamemnon à la cité. L'intérêt des hommes se trouve alors dans une justice impartiale et un respect des règles et des lois.

2. La présence salvatrice d'un tiers

Le verdict du jugement d'Oreste dans *les Euménides* d'Eschyle est l'acquittement de ses crimes. En analysant de plus près la pièce, nous pouvons remarquer que cette sentence est prévue depuis le début. En effet, nous trouvons de nombreux indices de la victoire des Olympiens sur les puissances chtoniennes, ce qui est notamment annoncé par la Pythie. Elle rappelle les différents dieux qui ont occupé le siège prophétique de Delphes :

Πρῶτον μὲν εὐχῆ τῆδε πρῆσβεύω θεῶν
τὴν πρωτόμαντιν Γαῖαν· ἐκ δὲ τῆς Θέμιν,
ἥ δὴ τὸ μητρὸς δευτέρᾳ τόδ' ἔζετο

³²⁷ *Ibid.*, v. 1610-1611.

μαντεῖον, ὡς λόγος τις· ἐν δὲ τῷ τρίτῳ
λάχει, θελούσης, οὐδὲ πρὸς βίαν τινός,
Τιτανίς ἄλλη παῖς Χθονὸς καθέζετο,
Φοῖβη· δίδωσιν δ' ἧ γενέθλιον δόσιν
Φοῖβῳ, τὸ Φοῖβης δ' ὄνομ' ἔχει παρώνυμον.

« Ma prière, parmi les dieux, fait une place à part en premier lieu à la première prophétesse, à la Terre ; après elle, à Thémis, qui s'assit la seconde au siège prophétique laissé par sa mère, comme l'affirme un vieux récit. La troisième, à son tour, avouée de Thémis, sans violence faite à personne, une autre Titanide, fille de la Terre, s'y assit ensuite, Phoibé, et c'est elle qui l'offre, en don de joyeuse naissance, à Phoibos – Phoibos, qui doit à Phoibé ce surnom. »³²⁸

Les divinités chtoniennes que sont Γῆ (Gè), la Terre et ses deux filles, Θέμις, Thémis et Φοῖβη, Phoibè, ont laissé la place à une divinité céleste Φοῖβος (Phoibos), Apollon. C'est pacifiquement que les divinités souterraines se succèdent les unes aux autres, tout comme se fait la transmission avec Apollon. L'établissement du dieu à Delphes est même l'objet d'une fête, tout se déroule sans heurt ni violence, c'est une transmission naturelle. Ainsi, le début de la pièce laisse présager un monde où la conciliation remplace la brutalité et où tout s'apaise. Néanmoins, il semble que les divinités chtoniennes n'agissent pas toutes de la même manière. À leur réveil, les Érinyes, installées dans le sanctuaire prophétique d'Apollon, refusent d'en sortir. Elles suivent Oreste là où ses pas le mènent, ce qui ne plaît pas du tout au dieu, il les menace :

Ἔξω, κελεύω, τῶνδε δωμάτων τάχος
χωρεῖτ', ἀπαλλάσσεσθε μαντικῶν μυχῶν,
μὴ καὶ λαβοῦσα πτηνὸν ἀργηστὴν ὄφιν,
χρυσηλάτου θώμιγγος ἐξορμώμενον,
ἀνῆς ὑπ' ἄλγους μέλαν' ἀπ' ἀνθρώπων ἀφρόν,
ἐμοῦσα θρόμβους οὖς ἀφείλκυσας φόνου.

« Dehors ! je l'ordonne ; vite, hors de chez moi ! Débarrasse le sanctuaire prophétique, si tu ne veux que t'atteigne le serpent à l'aile blanche, qui, bondissant de l'arc d'or, te fera cracher douloureusement la noire écume que tu dois aux humains et rendre en lourds caillots tout le sang que tu tires d'eux. »³²⁹

Le serpent Apollon est tout aussi dangereux que ne le sont les Érinyes serpents. Cette menace du dieu anticipe la violence des propos qui fuseront lors du procès, il les piquera de ses flèches acérées. De plus les passages où Athéna apparaît sont porteurs de signes eux

³²⁸ Eschyle, *les Euménides*, v. 1-8.

³²⁹ *Ibid.*, v. 179-184.

aussi révélateurs : les Érinyes sont présentées comme étant exténuées à cause de la poursuite inlassable d'Oreste³³⁰. La déesse ἄτρυτον πόδα, « aux pas infatigables »³³¹ apparaît devant sa statue à la suite de la prière du protégé d'Apollon. Une distinction s'opère donc ici, les Érinyes ne sont pas aussi puissantes que les dieux olympiens, elles ressentent le poids de la fatigue. Par ailleurs, lorsqu'Athéna fait allusion aux Amazones dans son monologue avant le début du procès, elle les compare implicitement aux divinités infernales :

Πάγον δ' Ἄρειον τόνδ' Ἀμαζόνων ἔδραν
 σκηνάς θ', ὅτ' ἦλθον Θησέως κατὰ φθόνον
 στρατηλατοῦσαι, καὶ πόλει νεόπτολιν
 τήνδ' ὑψίπυργον ἀντεπύργωσαν τότε,
 Ἄρει δ' ἔθνον, ἔνθεν ἔστ' ἐπώνυμος
 πέτρα πάγος τ' Ἄρειος.

« Sur ce mont d'Arès, où les Amazones jadis s'établirent et plantèrent leurs tentes, aux jours où elles firent, en haine de Thésée, campagne contre Athènes – en face de sa citadelle alors elles dressèrent les remparts élevés d'une autre citadelle ; elles y sacrifiaient à Arès, et le rocher, le mont en ont gardé le nom d'Arès. »³³²

Tout comme les Érinyes, les Amazones représentent un danger pour la cité. Thésée sort vainqueur de ces femmes guerrières au même endroit où Apollon sera victorieux des déesses infernales. Tout est déjà sous-entendu avant même l'arrêt de la justice et les Érinyes s'inquiètent alors : νῦν καταστροφαὶ νέων θεσμίων, εἰ κρατήσῃ δίκαια <τε> καὶ βλάβαι τοῦδε μητροκτόνου, « *ce jour verra donc l'avènement de lois nouvelles, si la cause – le crime – de ce parricide doit ici triompher !* »³³³.

Dans *les Euménides*, Athéna apparaît comme un personnage essentiel pour le bon dénouement de l'action. La figure du tiers qu'elle incarne rappelle aux parties divergentes que le salut commun est menacé par la violence. Médiatrice, la déesse est présente pour prévenir tout danger qu'encourt la cité et pour parvenir à une réconciliation des dieux. En effet, après qu'Oreste s'est accroupi devant sa statue pour la supplier, Athéna se place d'emblée en tant que juge de l'affaire. Elle écoute tour à tour les arguments de chacun.

³³⁰ *Ibid.*, v. 127-128.

³³¹ *Ibid.*, v. 403.

³³² *Ibid.*, v. 685-690.

³³³ *Ibid.*, v. 490-493.

Néanmoins, elle est prise d'un dilemme³³⁴, elle propose une alternative et choisit de créer un espace nouveau. Elle annonce :

Ἐπεὶ δὲ πρᾶγμα δεῦρ' ἐπέσκηψεν τόδε,
φόνων δικαστὰς ὀρκίους αἰρουμένη
θεσμόν τὸν εἰς ἅπαντ' ἐγὼ θήσω χρόνον·
ὕμεις δὲ μαρτύριά τε καὶ τεκμήρια
καλεῖσθ', ἀρωγὰ τῆς δίκης ὀρθώματα·
κρίνασα δ' ἀστῶν τῶν ἐμῶν τὰ βέλτατα
ἦξω διαιεῖν τοῦτο πρᾶγμ' ἐτητύμως
ὄρκων περῶντας μηδὲν ἔκδικοις φρεσίν.

« Puisque la chose en est arrivée là, je vais ici faire choix de juges du sang versé ; un serment les obligera, et le tribunal qu'ainsi j'établirai sera établi pour l'éternité. Vous, faites appel aux témoignages, aux indices, auxiliaires assermentés du droit. Je reviendrai, quand j'aurai distingué les meilleurs de la ville, pour qu'ils jugent en toute franchise, sans transgresser leur serment d'un cœur oublieux d'équité. »³³⁵

Le tribunal qu'elle établit est l'Aréopage : il doit procéder à un examen attentif de la situation. Ainsi, quand tout aura été considéré du côté du plaignant et du côté de l'accusateur, il sera possible d'y voir plus clair pour Athéna et pour les juges. Par ailleurs, ce tribunal voit le jour pour que les lois non écrites et léguées par la tradition s'inscrivent dans un cadre institutionnel. Cependant, il ne faut pas croire que parce que les valeurs morales et les lois n'étaient pas rédigées, c'était l'anarchie. Bien au contraire, tous les Grecs connaissaient ces bases, elles leur étaient communes. C'est bien le respect de ces règles qui faisait que les Grecs s'opposaient à tous les autres peuples, nommés généralement par eux « Barbares ». Le terme *Βάρβαρος* (Barbaros), « Barbare » qui signifie dans un premier temps, « qui ne connaît pas la langue grecque » et qui évolue ensuite vers le sens de « cruel » et de « violent », montre bien que le « Barbare » n'est pas au courant des valeurs grecques. Ainsi, cette institution judiciaire a fondamentalement pour but premier de mettre fin à la loi du talion et de rendre une justice juste ; la déesse le proclame ainsi :

Κερδῶν ἄθικτον τοῦτο βουλευτήριον,
αἰδοῖον, ὀξύθυμον, εὐδόντων ὕπερ
ἐγρηγορὸς φρούρημα γῆς καθίσταμαι.

« Incorruptible, vénérable, inflexible, tel est le Conseil qu'ici j'institue, pour garder, toujours en éveil, la cité endormie. »³³⁶

³³⁴ *Ibid.*, v. 480-481.

³³⁵ *Ibid.*, v. 482-489.

³³⁶ *Ibid.*, v. 704-706.

Les lois instaurées par le tribunal ont pour finalité de devenir impérissables. C'est dans ce contexte nouveau que le débat a lieu, les juges écoutent les interventions de chacun des participants et votent en leur âme et conscience. Athéna endosse son rôle de juge en ouvrant le débat :

Κήρυσσε, κήρυξ, καὶ στρατὸν κατειργαθοῦ·
εἶτ' οὐρανὸνδεδιάτορος Τυρσηνικῆ
σάλπιγξ βροτείου πνεύματος πληρουμένη
ὑπέρτονον γήρυμα φαινέτω στρατῶ.
πληρουμένου γὰρ τοῦδε βουλευτηρίου
σιγᾶν ἀρήγει καὶ μαθεῖν θεσμούς ἐμοὺς
πόλιν τε πᾶσαν εἰς τὸν αἰανῆ χρόνον
καὶ τῶδ' ὅπως ἂν εὖ καταγνωσθῆ δίκη.

« Héraut, fais ton office, en contenant la foule. Et que, jusqu'au ciel, la trompette perçante d'Étrurie, sous le souffle humain qui l'emplit, fasse aux oreilles du peuple éclater sa voix aiguë. À l'heure où ce Conseil s'assemble, il convient de faire silence et de laisser la cité tout entière entendre les lois qu'ici j'établis, pour durer à jamais, et, dès aujourd'hui, pour permettre à ces hommes de prononcer un juste arrêt. »³³⁷

Elle donne la voix aux uns puis aux autres et elle clôt le procès. En effet elle annonce que l'égalité des voix acquittera Oreste, puisque son vote ira en sa faveur. C'est ainsi que le partage des voix égales donne l'avantage à Oreste, conformément au principe selon lequel le doute profite à l'accusé. Le pire est alors évité pour le seul descendant mâle d'Agamemnon, à l'inverse d'*Oreste* d'Euripide. La décision du tribunal par le vote apparaît comme légitime dans la mesure où elle s'établit dans le cadre d'une institution. Néanmoins, nous pouvons remarquer qu'il s'agit davantage d'une décision divine plutôt que d'une décision humaine. C'est Athéna qui fait pencher la balance du côté d'Oreste : son vote est compté parmi ceux des hommes. Si elle n'avait pas voté, le jeune homme aurait été probablement condamné³³⁸. Le sort d'Oreste a été entre les mains des dieux depuis le début : il a accompli un acte voulu par Zeus, Apollon le lui a ordonné, puis l'en a purifié, Hermès l'a guidé dans son errance, et Athéna l'a acquitté. Les dieux sont autant ses ennemis que ses bienfaiteurs.

Ce qui donne à Athéna son autorité et son pouvoir, c'est qu'elle est la représentante de Zeus lors du procès. En tant que fille du dieu souverain de l'Olympe, elle parle en son

³³⁷ *Ibid.*, v. 566-573.

³³⁸ *Ibid.*, v. 740.

nom³³⁹ et dispose même de l'attribut de son père, la foudre. Elle en menace notamment les Érinyes :

Κάγῳ πέποιθα Ζηνί, καὶ τί δεῖ λέγειν;
καὶ κληῖδας οἶδα δώματος μόνη θεῶν
ἐν ᾧ κεραυνός ἐστιν ἐσφραγισμένος·

« Moi, je m'assure en Zeus, et – faut-il le dire ? – seule entre les dieux, je sais ouvrir la chambre où la foudre dort scellée. »³⁴⁰

Autre fille de Zeus présente implicitement dans la pièce, c'est Δίκη (Diké), « la Justice ».



Figure 17 : *Diké contre Adiké*. Détail d'une amphore à figures rouges, VI^e siècle avant J.-C. Musée de Kunsthistorisches, Autriche.

Elle exerce la fonction de maintenir l'univers en ordre, idée symbolisée par la balance de la justice. Constamment remis en question par les forces du chaos, son équilibre doit être rétabli, et c'est justement la déesse Athéna qui en a la charge. Malgré sa fonction de représentante de Zeus, la déesse exerce une action conciliatrice entre les deux parties antagonistes, elle n'est jamais agressive envers les Érinyes à l'inverse d'Apollon. Elle mène le débat sans prendre parti pour l'un ou pour l'autre. Ce n'est qu'au terme du procès qu'Athéna avoue qu'elle vote pour Oreste, mais pourquoi ce choix ? Elle l'explique sans détours :

³³⁹ *Ibid.*, v. 972-975.

³⁴⁰ *Ibid.*, v. 826-828.

Ψῆφον δ' Ὀρέστη τήνδ' ἐγὼ προσθήσομαι·
μήτηρ γὰρ οὐτις ἔστιν ἢ μ' ἐγείνατο,
τὸ δ' ἄρσεν αἰνῶ πάντα – πλὴν γάμου τυχεῖν –
ἅπαντι θυμῶ, κάρτα δ' εἰμι τοῦ πατρός·
οὕτω γυναικὸς οὐ προτιμήσω μόνον
ἄνδρα κτανούσης δωμάτων ἐπίσκοπον.

« Je joindrai mon suffrage à ceux qui vont à Oreste. Je n'ai point eu de mère pour me mettre au monde. Mon cœur toujours – jusqu'à l'hymen du moins – est tout acquis à l'homme : sans réserve je suis pour le père. Dès lors je n'aurai pas d'égard particulier pour la mort d'une femme qui avait tué l'époux gardien de son foyer. »³⁴¹

En total accord avec Zeus, la fille défend les droits du père. La suprématie de l'homme sur la femme est un peu plus mise en valeur, ce qui n'est pas étonnant quand nous analysons le statut ambigu d'Athéna : c'est une déesse virile. À l'inverse de Clytemnestre, elle n'est pas haineuse des hommes, puisqu'elle est de leur côté. Elle ne renie pas pour autant sa part de féminité, même si elle a une volonté farouche de garder sa virginité intacte. Elle joue le rôle de mère protectrice lorsqu'Apollon lui envoie son suppliant Oreste, elle est aussi la mère des Athéniens qu'elle protège et qu'elle chérit. En définitive, Athéna vote pour Oreste parce qu'elle n'est pas née d'une femme ni d'une mère, Zeus est son seul parent.

L'acquittement annoncé d'Oreste n'est possible que par la présence salvatrice d'Athéna qui joue parfaitement son rôle de médiatrice. Représentante de la volonté divine de son père, elle juge, avec l'élite des hommes athéniens, en toute impartialité les événements que les personnages lui rapportent lors de l'établissement du tribunal de l'Aréopage. Elle fait le pont entre un monde rempli de violence et de meurtres et un monde où les principes de douceur et d'indulgence s'inscrivent dans une volonté et un besoin de changement.

3. La violence cède la place à la douceur

Dans *les Euménides*, à la levée du rideau, la scène s'ouvre à Delphes pour se déplacer, au milieu de la tragédie, à Athènes sur l'Ἄρειος πάγος (Areios pagos), « le mont d'Arès », renommé l'Aréopage.

³⁴¹ *Ibid.*, v. 735-740.



Figure 18 : L'Aréopage sur l'Acropole à Athènes.
Photographie prise par l'auteur. Grèce, février-mars 2010.

Ce changement de lieu pour le procès d'Oreste correspond à une orientation différente des personnages et de la situation. La particularité du procès consiste dans le fait que ce sont des hommes qui jugent et une déesse qui le préside. En effet le tribunal que réunit Athéna est un tribunal humain : les juges sont des mortels, ils sont choisis parmi l'élite athénienne afin qu'ils garantissent une objectivité sans faille dans la mesure où les dieux, eux, prennent part au débat. Les hommes jugent avant tout un autre homme, ils n'ont aucun lien particulier avec lui excepté celui d'être Grec, c'est un Argien. Il y a véritablement ici une nouveauté : les hommes pris individuellement ne peuvent juger mais, ensemble, ils ont la possibilité de rendre la justice de manière équitable et impartiale. Dans l'*Oreste* d'Euripide, il en est tout autrement : les hommes jugent lors d'une assemblée populaire, ils se réunissent certes, mais ils ne jugent pas selon les principes de la justice, chacun choisit de voter dans son propre intérêt et non pour celui de l'accusé ou de la cité. Par ailleurs, tout le débat qui aura lieu par la suite entre Athéna et les Érinyes est un débat qui a pour principal sujet la condition humaine. Ce sont véritablement les hommes qui comptent au-delà des querelles divines. Athéna souligne implicitement cette idée :

Κλύοιτ' ἄν ἤδη θεσμόν, Ἀπτικὸς Λεώς,
πρώτας δίκας κρίνοντες αἵματος χυτοῦ.
Ἔσται δὲ καὶ τὸ λοιπὸν Αἰγέως στρατῶ
αἰεὶ δικαστῶν τοῦτο βουλευτήριον·

« Écoutez maintenant ce qu'ici j'établis, citoyens d'Athènes, appelés les premiers à connaître du sang versé. Jusque dans l'avenir le peuple d'Égée conservera, toujours renouvelé, ce Conseil de juges. »³⁴²

Ainsi il semble que les hommes seuls ne peuvent donner que des jugements injustes sans faire preuve d'équité. De la même manière, les dieux seuls ne parviennent pas à un jugement. Lorsque les deux mondes s'excluent, rien de bon n'apparaît. Au contraire la violence des mots est omniprésente, elle fait craindre la violence physique. C'est pourquoi Athéna choisit de transporter la scène dans un ailleurs. Ce premier jugement doit servir d'exemple pour les hommes, les dieux n'y participeront plus physiquement.

Au sein de l'héritage des valeurs que souhaite transmettre Athéna aux hommes de son peuple, à travers l'établissement de ce tribunal, le refus de la violence tient la première place. Oreste, le premier, l'a bien compris et c'est aussi la raison pour laquelle, avant de quitter Athènes, il prononce ces mots :

Ἐγὼ δὲ χάρα τῆδε καὶ τῷ σῶ στρατῷ
τὸ λοιπὸν εἰς ἅπαντα πλειστήρη χρόνον
ὄρκωμοτήσας νῦν ἄπειμι πρὸς δόμους
μήτοι τιν' ἄνδρα δεῦρο πρυμνήτην χθονὸς
ἐλθόντ' ἐποίσειν εὖ κεκασμένον δόρυ.

« À ce pays, à ton peuple, pour l'avenir et la durée sans fin des jours, voici, moi, le serment que je fais, au moment de rentrer dans ma demeure : jamais un roi placé au gouvernail d'Argos ne portera en ces lieux des armes vouées au triomphe. »³⁴³

Oreste rejette l'utilisation de la violence sûrement parce que lui-même n'en a pas été épargné. Considérée comme animale et indigne de l'homme, cette tendance à user de la violence s'est révélée au moment de la découverte de la justice et de la découverte de principes nouveaux liés à l'avènement du régime démocratique. Cette brutalité qui peut perdre l'homme ne semble à présent être canalisée que grâce à la justice. C'est véritablement l'une des caractéristiques de la civilisation grecque. Les Grecs ont connu la violence sous la forme des guerres contre les ennemis, des guerres civiles ou encore des joutes oratoires lors des assemblées du peuple. La tragédie grecque témoigne de cette brutalité, elle a poussé celle-ci jusque dans ses limites. Il suffit de prendre les pièces du V^e siècle avant J.-C. pour s'en rendre compte : elles sont nombreuses à avoir pour trame de fond une guerre. Ce besoin récurrent de montrer le pire pour éviter de le faire était un moyen de choix pour mettre sous les yeux des spectateurs les conséquences qu'il y avait à

³⁴² *Ibid.*, v. 681-684.

³⁴³ *Ibid.*, v. 762-766.

agir sous son influence. Par ailleurs Eschyle n'est pas le seul à rejeter la violence et à conclure sur la justice, Sophocle termine aussi son *Électre* sur la libération des personnages, Euripide a souvent recours à un *deus ex machina* pour mettre fin aux querelles.

La découverte de la justice a fait jaillir de nouveaux principes qui n'étaient jusque-là que simplement effleurés. En effet dans l'*Électre* de Sophocle, le personnage de Chrysothémis se défend des critiques de sa sœur, elle ne veut pas participer au projet de tuer sa mère. Elle dit : πατήρ δὲ τούτων, οἶδα, συγγνώμην ἔχει, « mais notre père même, je le sais, nous pardonne »³⁴⁴. L'attitude de la jeune femme à demander le pardon est souvent adoptée par ceux qui ne peuvent prétendre agir avec héroïsme. Dans *les Euménides*, Oreste, une fois acquitté, est pleinement lavé de la souillure du crime de sa mère, il est pardonné. Il redevient un homme libre. Athéna prône également une autre qualité qui va de pair avec le pardon. Elle dit aux Érinyes en colère du résultat du vote : ὄργᾳς ξυνοίσω σοι· γεραιτέρα γὰρ εἶ, « à tes colères, je veux être indulgente, car tu as l'âge pour toi »³⁴⁵. Ainsi en évoquant l'indulgence, Athéna montre que l'emportement peut être maîtrisé, il n'est pas nécessaire de répondre par la violence à des propos agressifs. Avant l'établissement de l'institution judiciaire, nous pouvons comprendre sans grande difficulté que le pardon et l'indulgence n'avaient pas leur place dans la tragédie grecque. Si les criminels avaient obtenu le pardon, il n'y aurait pas eu de héros tragique ni de tragédie. Celui-ci ne se révèle pleinement que dans la souffrance et dans les épreuves qu'il traverse : il aide ses amis et cause du tort à ses ennemis, sans jamais se laisser détourner de sa mission. Le héros tragique est seul, tout le monde le rejette pour les crimes qu'il a commis. Ainsi, l'institution du tribunal de l'Aréopage, outre sa fonction première de prononcer un jugement, montre l'efficacité des hommes quand il s'agit de prononcer un verdict. La violence est consécutivement exclue de la cité au profit des principes humains de douceur.

Le tribunal de l'Aréopage s'organise en plusieurs groupes distincts qui s'inscrivent tous dans un schéma élaboré : l'accusé, ses défenseurs, l'accusateur et les juges. De plus, des lois et des règles vouées à traverser les siècles voient le jour dans l'intérêt de la cité et

³⁴⁴ Sophocle, *Électre*, v. 400.

³⁴⁵ Eschyle, *les Euménides*, v. 847.

de ses citoyens. Cette institution judiciaire signe définitivement la fin de la loi du talion au profit d'une justice qui prend le relais dans l'expression des châtiments consécutifs aux crimes de sang. Elle met également fin aux assemblées populaires qui s'autorisaient le droit de punir les meurtriers sans réelle droiture politique. Le monde de la tragédie qui n'était que chaos et désordre, meurtres et châtiments, violence et souffrance tend progressivement à évoluer vers un monde plus serein. La fondation de l'Aréopage dans la cité d'Athènes est le symbole de ce monde en mutation que les hommes recherchent. Par son biais, le pouvoir n'est plus seulement aux mains des puissants, les hommes retrouvent une unité civique. En ce qui concerne les dieux, certains en colère s'apaisent, d'autres assoient davantage leur autorité. Les tragédies s'achèvent alors sur les personnages qui voient arriver progressivement la fin de leurs maux et qui retrouvent une vie « normale ».

3. L'essor d'un monde nouveau

Les divers changements qui se sont opérés dans le monde des dieux et dans le monde des hommes laissent supposer qu'un monde nouveau va voir le jour. La première modification notable a lieu au sein des dieux : les Érinyes, au pouvoir d'Athéna et enfin persuadées par elle, se transforment en divinités de la fertilité et adoptent une nouvelle dénomination. Sans pour autant délaissier leur ancienne nature sauvage, elles contribuent à créer un monde divin différent et régenté par Zeus. Au niveau des hommes, le peuple tend davantage à s'unifier autour du rejet de la tyrannie et de toutes les autres formes d'oppression dont il pouvait être la victime. En gagnant davantage de pouvoir, la masse des individus qui constitue la cité se fait entendre plus facilement et la recherche de l'harmonie devient une priorité. À l'échelle des personnages, Oreste et Électre prennent part eux aussi à la construction de ce monde en retrouvant l'autorité et les privilèges qui leur ont été injustement retirés.

1. L'assimilation des divinités chtoniennes

Eschyle aurait pu terminer *les Euménides* sur l'énoncé du verdict d'Oreste, laisser Athéna donner ses conseils aux Athéniens et montrer l'acquiescement des Érinyes. Or, il a choisi de mettre en scène une dernière fois le courroux des Érinyes :

Ἴὸν ἰὸν ἀντιπεν-
θῆ μεθεῖσα καρδίας
σταλαγμὸν χθονὶ
ἄφορον – ἐκ δὲ τοῦ
λιχὴν ἄφυλλος, ἄτεκνος, ὦ Δίκα <Δίκα>
πέδον ἐπισύμενος
βροτοφθόρους κηλίδας ἐν χώρᾳ βαλεῖ.

« Mon venin, mon venin, cruellement me vengera. Chaque goutte qui en coulera de mon cœur coûtera cher à cette ville : une lèpre en sortira, mortelle à la feuille, mortelle à

l'enfant, qui, s'abattant sur votre sol – Vengeance ! Vengeance ! – infligera à ce pays plus d'une plaie meurtrière. »³⁴⁶

Les déesses de la vengeance n'acceptent pas le jugement que prononcent les juges qui mettent fin à leur mission sur Terre. Elles l'acceptent d'autant moins que c'est le principe même de l'ancienne justice procédant de meurtre en meurtre qui leur est retiré : ἰὼ θεοὶ νεώτεροι, παλαιούς νόμους καθιππάσασθε κακῶν χειρῶν εἴλεσθέ μου, « ah ! jeunes dieux, vous piétinez les lois antiques, et vous m'arrachez ce que j'ai en mains »³⁴⁷. Elles protestent avec passion sur le mode lyrique. C'est pourquoi Athéna ne veut pas attiser davantage leur colère, elle ne cherche pas à les forcer – ce qui serait une autre forme de violence –, elle cherche à les convaincre et à leur montrer ce que le jugement a de bon pour elles, pour les citoyens et pour les dieux. À leur colère, elle oppose l'apaisement et recourt pour cela à la persuasion :

Ἄλλ' εἰ μὲν ἀγνόν ἐστί σοι Πειθοῦς σέβας,
γλώσσης ἐμῆς μείλιγμα καὶ θελκτῆριον
σὺ δ' οὖν μένοις ἄν·

« Si tu sais respecter la Persuasion sainte, qui donne à ma parole sa magique douceur, va, tu resteras ici. »³⁴⁸

L'évocation de la persuasion rend d'autant plus évident le refus de recourir à la force. Elle leur répète qu'elles ne sont ni vaincues ni humiliées³⁴⁹, qu'elles peuvent être honorées dans ce pays et le protéger, qu'elles ne doivent pas s'emporter, Athéna ajoute :

Ἐγὼ γὰρ ὑμῖν πανδίκως ὑπίσχομαι
ἔδρας τε καὶ κευθμῶνας ἐνδίκους χθονός,
λιπαροθρόνοισιν ἡμένας ἐπ' ἐσχάραις,
ἔξειν, ὑπ' ἀστῶν τῶνδε τιμαλφουμένας.

« Moi, je vous offre sans réserve le séjour, l'asile qui vous conviennent en ce pays et où, sur le trône de vos autels luisants, vous siégerez environnées du respect de ces citoyens. »³⁵⁰

La persuasion et les promesses de la déesse parviennent à triompher de la colère mais pas seulement. En effet la référence à la foudre de Zeus³⁵¹ plane comme une menace sur la tête des Érinyes. Élément intégré dans la persuasion, la menace produit un effet bénéfique

³⁴⁶ *Ibid.*, v. 782-787.

³⁴⁷ *Ibid.*, v. 808-809.

³⁴⁸ *Ibid.*, v. 885-887.

³⁴⁹ *Ibid.*, v. 795 et v. 824.

³⁵⁰ *Ibid.*, v. 804-807.

³⁵¹ *Ibid.*, v. 826-828.

puisque, même si Athéna a dû s’y reprendre à plusieurs reprises, les divinités chtoniennes finissent par céder à ses arguments :

Δέξομαι Παλλάδος ξυνοικίαν,
οὐδ’ ἀτιμάσω πόλιν
τὰν καὶ Ζεὺς ὁ Παγκρατῆς Ἄρης τε
φρούριον θεῶν νέμει,
ῥυσίβωμον Ἑλλά-
ων ἄγαλμα δαιμόνων.

« *Oui, je veux vivre avec Pallas et ne point dédaigner la ville dont Zeus tout-puissant et Arès font par leur présence le donjon des dieux, éclatant rempart des saints autels de la Grèce.* »³⁵²

L’univers qui courrait le risque d’être transformé en chaos par un nouvel affrontement entre les Olympiens et les puissances chtoniennes est sauvé.

En acceptant les conditions d’Athéna, les Érinées voient s’opérer un changement de leur nom : elles deviennent les *Εὐμενίδες* (Euménidès), les « Bienveillantes ». À celui-ci s’ajoute la transformation de leur statut. Elles deviennent les divinités de la fertilité pour la flore et la faune³⁵³ ainsi que pour les êtres humains :

Ἄνδροκμηῆτας δ’ ἀώ-
ρους ἀπεννέπω τύχας,
νεανίδων τ’ ἐπηράτων
ἀνδροτυχεῖς βίους δότε, κύρι’ ἔχοντες
τὰ θνατῶν Μοῖραι
ματροκασιγνήται,
δαίμονες ὀρθονόμοι,
παντὶ δόμῳ μετάκοινοι,
παντὶ χρόνῳ δ’ ἐπιβριθεῖς
ἐνδίκους ὀμιλίαις,
πάντα τιμιάταται θεῶν.

« *J’écarte de vous les destins qui vont fauchant les jeunes hommes. Accordez aux vierges aimables de vivre aux côtés d’un époux, arbitres du sort des humains, Parques, filles de notre mère, ô divines distributrices d’équité, qui, fixées dans toute maison, à toute heure y faites sentir le poids de vos présences justicières, vous de toutes les divinités les plus entourées de respect.* »³⁵⁴

Ces divinités se proposent de prier pour la fertilité en espérant que la stérilité pourra être écartée. Tout cela ne suggère en rien que les Euménides aient un pouvoir sur la fertilité autre que celui d’adresser des prières aux puissances supérieures pour la promouvoir,

³⁵² *Ibid.*, v. 916-921.

³⁵³ *Ibid.*, v. 937-948.

³⁵⁴ *Ibid.*, v. 956-967.

comme ici les Moires, car leur ancienne nature ne disparaît pas, mais s’y ajoute la bienveillance. En effet anciennes divinités de la Nuit, elles sont le sujet de la procession nocturne qui termine la pièce. Elles reçoivent leurs victimes et leurs offrandes comme autrefois³⁵⁵. Elles sont toujours appelées Σεμναί « Redoutables » et elles gardent également φοβερῶν τῶνδε προσώπων « des visages effrayants »³⁵⁶. Les Euménides, tout comme les Érinyes, n’accèdent pas à une existence active continue. De plus, Athéna ne rejette pas leur rôle de justicières : τῶν δυσσεβούντων δ’ ἐκφορωτέρᾳ πέλοις, « les impies, sarcle-les sans scrupule »³⁵⁷. Les aspects antiques des déesses sont intégrés à leur nouveau statut. Le meurtrier ne doit pas oublier que le crime est puni, les Euménides ne perdent rien de leur fonction antérieure, tout est transformé. En effet le tribunal de l’Aréopage est un tribunal humain, le domaine de l’homme se limite à la cité ; les Érinyes corrigent les faiblesses de la justice humaine, elles font régner la justice divine dans l’univers. L’Aréopage pour la cité équivaut à ce que sont les Érinyes pour l’univers : les hommes doivent les craindre et les respecter. Le monde nouveau n’est donc pas un monde dans lequel tout est permis. Ainsi dès qu’un homme tue l’un de ses parents, les Euménides redeviennent Érinyes et le punissent avec leur habituelle brutalité. Lorsque le contexte le justifiera, elles seront libres de manifester leur colère comme les Érinyes qu’elles sont. Athéna se montre pleine de sagesse en faisant du droit, que conservent les Euménides de jouer le rôle d’Érinyes dans les occasions appropriées, une clause du marché. Sans cela, les Érinyes n’auraient sûrement pas accepté le pacte. Par conséquent les Euménides doivent être considérées comme des divinités nuisibles, métamorphosées en faveur de la fertilité. Elles la favorisent en évitant de la ruiner tant que les hommes les honorent et se comportent correctement. Les Euménides deviennent des divinités bienfaitrices pour ceux qui les révèrent et les respectent. Lorsque les hommes prient en les invoquant, ce qui n’était pas le cas lorsqu’elles n’étaient encore que des Érinyes, elles semblent trouver une place légitime auprès des dieux.

La transformation des Érinyes en Euménides annonce qu’un nouvel ordre n’est viable qu’à la condition d’intégrer des éléments de l’ordre ancien. De la même manière que les Euménides sont d’accord avec la volonté de Zeus, les Moires le sont aussi : σπονδαὶ δ’ ἐς τὸ πανευτυχῆς οἴκων Παλλάδος ἀστοῖς· Ζεὺς Πανόπτας οὕτω

³⁵⁵ *Ibid.*, v. 1006-1009.

³⁵⁶ *Ibid.*, v. 1041 et v. 989-990.

³⁵⁷ *Ibid.*, v. 910.

Μοῖρά τε συγκατέβα, « *la paix, pour le bonheur de ses foyers, est aujourd'hui acquise au peuple de Pallas, et ainsi s'achève l'accord de la Parque avec Zeus dont l'œil voit tout* »³⁵⁸. Comme l'union entre Athéna et les Érinyes, l'union entre Zeus et les vieilles déesses du destin est désormais constructive et bénéfique pour la cité. Sœurs des Érinyes, les Moires connaissent la même évolution, passant de la fonction de justicières aveugles à celle de divinités dispensatrices de bienfaits. Ainsi la procession finale conduite par Athéna, qui réunit les anciens et les nouveaux dieux, symbolise à la fois la victoire des Olympiens sur les puissances chtoniennes et l'intégration de celles-ci dans un univers unifié :

Ἀνῶ τε μύθους τῶνδε τῶν κατευγμάτων
 πέμψω τε φέγγει λαμπάδων σελασφόρων
 ἐς τοὺς ἔνερθε καὶ κάτω χθονὸς τόπους
 ξὺν προσπόλοισιν αἶτε φρουροῦσιν βρέτας
 τοῦμόν, δικαίως· ὄμμα γὰρ πάσης χθονὸς
 Θησῆδος ἐξίκοιτ' ἄν, εὐκλεῆς λόχος
 παίδων, γυναικῶν, καὶ στόλος πρεσβυτίδων

 φοινικοβάπτοις ἐνδυτοῖς ἐσθήμασι
 τιμᾶτε, καὶ τὸ φέγγος ὀρμάσθω πυρός,
 ὅπως ἂν εὐφρων ἦδ' ὀμιλία χθονὸς
 τὸ λοιπὸν εὐάνδροισι συμφοραῖς πρέπη.

« J'applaudis au langage de vos vœux et je vais vous conduire, à la clarté des torches éclatantes, jusqu'aux lieux qui s'ouvrent en bas, sous la terre. Avec moi viendront mes servantes, gardiennes de mon image. Leur place est là : c'est l'œil même de tout le pays de Thésée que j'invite à sortir ici, noble troupe de femmes, d'enfants, pieux cortège de vieilles femmes... (*Aux prêtresses qui sortent du temple*). <Allons, venez, suivez mes pas>, honorez ces déesses en vous enveloppant dans des robes de pourpre, et faites jaillir la clarté de feu, afin que leur présence propice parmi nous se manifeste en riches floraisons. »³⁵⁹

C'est de leur plein gré que les antiques divinités revêtent les robes de pourpre et se mettent à suivre le cortège pour gagner leur nouvelle demeure sur l'Acropole³⁶⁰. Les Euménides ne semblent plus rien avoir de commun avec la meute sanguinaire des Érinyes du début. La couleur rouge n'est plus la couleur du sang ni de la mort, elle ne symbolise plus les tissus foulés par Agamemnon à son arrivée dans Argos, ni la tunique dans laquelle il s'est trouvé prisonnier. Le rouge devient la couleur de la robe que portent les Euménides en signe de réconciliation et d'intégration dans la cité athénienne. Cette couleur devient la couleur de la joie à l'inverse du noir qu'elles arboraient auparavant. De la même manière, les

³⁵⁸ *Ibid.*, v. 1044-1046.
³⁵⁹ *Ibid.*, v. 1021-1031.
³⁶⁰ *Ibid.*, v. 851-857.

symbolismes de la nuit et du jour, de l'ombre et de la lumière subissent eux aussi une évolution. En effet la lumière des torches que portent les femmes du cortège devient sacrée et l'ombre n'est plus la représentation du Mal puisque les filles de la Nuit participent à la procession. Par ailleurs, les offrandes sacrificielles ne sont plus des victimes humaines et le cri de meurtre se transforme en cri rituel : ὀλολύξατε νῦν ἐπὶ μολπαῖς, « *et maintenant lancez le cri rituel en réponse à notre chant* »³⁶¹. Ainsi les divinités souterraines sont intégrées dans le monde organisé par Zeus, mais cela n'a pas toujours été le cas : les Olympiens et les puissances chtoniennes se sont unis pour frapper les criminels³⁶², puis se sont fortement opposés³⁶³ pour finir par se réconcilier³⁶⁴. Cette évolution s'explique par un changement dans l'ordre du monde instauré par Zeus : il a voulu le châtement d'Agamemnon par Clytemnestre, le châtement de Clytemnestre par Oreste, mais il n'a pas choisi de perpétuer l'éternel enchaînement des violences instaurées par la loi du talion. Ainsi dieux célestes et divinités infernales s'unissent à nouveau et cette fois, non pour détruire mais pour protéger : l'univers triomphe du chaos, il s'apaise. L'arrêt de ces meurtres indique clairement que le règne de Zeus s'est définitivement installé, non pas dans la défaite et dans l'humiliation des anciens dieux, comme ce fut déjà le cas avec les Titans, mais plutôt dans la réconciliation.

L'assimilation des divinités chtoniennes avec les dieux olympiens prouve que c'est en premier lieu dans le monde des dieux que le mythe s'est dénoué. Sans le recours à la violence, Athéna a su convaincre les Érinyes de devenir bienveillantes pour les Athéniens et pour sa cité, sans pour autant qu'elles aient à renier leur nature. Cet ordre nouveau qui apparaît dans le monde divin semble trouver son répondant dans le monde humain, et tout particulièrement dans l'élaboration du régime démocratique qui donne le pouvoir à l'ensemble de la masse que constitue le peuple.

³⁶¹ *Ibid.*, v. 1043 et v. 1047.

³⁶² Eschyle, *Agamemnon* ; Sophocle, *Électre* ; Euripide, *Électre*.

³⁶³ Eschyle, *les Choéphores* ; Euripide, *Oreste* et *Iphigénie en Tauride*.

³⁶⁴ Eschyle, *les Euménides* ; Euripide, *Iphigénie en Tauride*.

2. L'avènement de la démocratie

La tragédie grecque, quand elle aborde le sujet politique, montre que la délibération est la meilleure des choses. L'individu qui s'isole dans son droit individuel ou dans son erreur personnelle voit par la suite tomber sur lui le malheur. Ainsi, la tragédie du V^e siècle avant J.-C. est en accord avec le régime politique dans lequel elle a évolué. Elle rappelle sans cesse que la justice réside dans la participation de chacun, sans quoi le pouvoir ne sert plus que des intérêts particuliers et cesse d'être légitime. La tyrannie est par conséquent une abomination que les lois, instaurées lors du tribunal de l'Aréopage, dénoncent. En effet, Athéna conseille à ses citoyens :

Ἐν δὲ τῷ σέβας
ἀστῶν φόβος τε συγγενῆς τὸ μὴ ἀδικεῖν
σχήσει τό τ' ἤμαρ καὶ κατ' εὐφρόνην ὁμῶς,
αὐτῶν πολιτῶν μὴ ἴπικαιούντων νόμους·
κακαῖς ἐπιρροαῖσι βορβόρω δ' ὕδωρ
λαμπρὸν μαιίνων οὐποθ' εὐρήσεις ποτόν·
τὸ μήτ' ἀναρχον μήτε δεσποτούμενον
ἀστοῖς περιστέλλουσι βουλευώ σέβειν,
καὶ μὴ τὸ δεινὸν πᾶν πόλεως ἔξω βαλεῖν·
τίς γὰρ δεδοικῶς μηδὲν ἔνδικος βροτῶν;

« Sur ce mont, désormais le Respect et la Crainte, sa sœur, jour et nuit également, retiendront les citoyens loin du crime, à moins qu'ils n'aillent eux-mêmes encore bouleverser leurs lois : qui trouble une source claire d'afflux impurs et de fange n'y trouvera plus à boire. Ni anarchie ni despotisme, c'est la règle qu'à ma ville je conseille d'observer avec respect. Que toute crainte surtout ne soit pas chassée par elle hors de ses murailles ; s'il n'a rien à redouter, quel mortel fait ce qu'il doit ? »³⁶⁵

Elle reprend les propos qu'avaient proclamés plus tôt les Érinyes : μήτ' ἀναρχτον βίον μήτε δεσποτούμενον αἰνέσης· παντὶ μέσω τὸ κράτος θεὸς ὤπασεν, ἄλλ' ἄλλα δ' ἐφορεύει, « *ne consens pas plus à vivre dans l'anarchie que sous le despotisme. Partout triomphe la mesure : c'est le privilège que lui ont octroyé les dieux, le seul qui restreigne leur pouvoir capricieux* »³⁶⁶. Nous pouvons remarquer que ces deux personnages, aux points de vue tout à fait différents habituellement, défendent avec une même insistance une opinion identique. Ici, deux formes de chaos sont mises en lumière : le chaos par excès de liberté et le chaos par excès de tyrannie. La « Mesure », Μέσος

³⁶⁵ Eschyle, *les Euménides*, v. 690-699.

³⁶⁶ *Ibid.*, v. 525-530.

(Mésos) et le « Respect », Σέβας (Sébas) deviennent alors les valeurs fondamentales que la cité doit utiliser en vue de prévenir tout danger lié à l'excès de l'un des deux chaos.

Les Euménides expose les origines d'une institution judiciaire : le conseil de l'Aréopage créé par Athéna dans sa cité, et dont la médiation judiciaire permet de régler le cas d'Oreste. En célébrant les vertus de ce conseil dont il montre la naissance, Eschyle exprime avec nostalgie les conséquences de son évolution. En effet, au moment où est représentée l'*Orestie*, au printemps 458 avant J.-C., Épialte ou Épialtès, homme d'État athénien, proposa de nombreuses réformes. Partisan de donner la primauté aux propriétaires fonciers, là où se recrutaient les hoplites, Épialte voulait que toutes les catégories de citoyens participent à la vie politique, et notamment ceux qui vivaient de la mer. L'obstacle majeur était le conseil de l'Aréopage, qui était composé des citoyens les plus riches et dont le pouvoir s'étendait à tous les domaines. Il s'est tout d'abord efforcé de discréditer ses membres par des procès à scandale avant d'enlever à l'Aréopage ses fonctions politiques. Il parvint à faire transférer l'essentiel de ses pouvoirs politiques aux conseils de la Βουλῆ, « la Boulè » – appelée aussi le conseil des Cinq Cents – et de l'Ἐκκλησία « l'Ékklesia ». L'Aréopage ne conserva plus alors que la capacité à juger les crimes de sang, ce qui est suffisamment intéressant à noter dans la mesure où ici la réalité et l'actualité du V^e siècle avant J.-C. rejoignent la fiction de la pièce. Ce dut être un bouleversement politique conséquent pour qu'Eschyle mentionne la naissance de l'Aréopage dans son œuvre. Le tribunal et le procès sont les formes que prend la nouvelle justice, plus humaine et plus raisonnable qui s'ancre dans le régime démocratique.

L'épreuve de la tyrannie populaire et de la difficulté que rencontre un régime à faire coïncider peuple et cité, constitue un sujet de réflexion fort intéressant. Après la rupture, après les antagonismes, après la décision et le danger inhérents à la violence, l'harmonie finit par s'installer. Ce succès, attribué à l'action de Zeus, apparaît comme une victoire politique et l'idée d'une unité populaire englobant les divers partis et la patrie finit par s'imposer. Par ailleurs, c'est surtout à travers le développement du droit qu'on voit surgir l'individu au cœur des institutions publiques. Dans les crimes de sang, le passage de la *vendetta* à l'institution des tribunaux, dégage l'idée de l'individu criminel. C'est l'individu qui apparaît dès lors comme sujet du délit et objet du jugement. C'est l'individu qui, dans l'institution judiciaire, est mis en cause dans le rapport plus ou moins étroit qu'il entretient avec son acte criminel. La démocratie, du grec δῆμος (dèmos), « le peuple » et κράτος

(kratos), « le pouvoir », peut ainsi voir le jour. C'est le régime qui reconnaît au peuple un rôle au sein de la cité. Le peuple trouve une place politique à travers l'existence du tribunal et de l'assemblée populaire. C'est un moyen de réduire les conflits à l'intérieur de la communauté, puisque par l'exercice du jugement, le peuple se voit reconnaître des droits et des devoirs. La masse, jusque-là privée de pouvoir par manque de richesses, apporte sa contribution à la constitution de la cité dont la finalité est de vivre ensemble. De ce fait même, le peuple n'est pas écarté de la vie politique. Athéna glorifie la démocratie en annonçant que les peuples scythe et dorien, considérés à cette époque comme des modèles pour leurs institutions, ne seront plus considérés comme les meilleurs, elle dit :

Τοιόνδε τοι ταρβοῦντες ἐνδίκως σέβας
 ἔρμα τε χώρας καὶ πόλεως σωτήριον
 ἔχοιτ' ἄν οἶον οὔτις ἀνθρώπων ἔχει
 οὔτ' ἐν Σκύθησιν οὔτε Πέλοπος ἐν τόποις·

« Si vous révérez, vous, comme vous devez, ce pouvoir auguste, vous aurez en lui un rempart tutélaire de votre pays et de votre ville tel qu'aucun peuple n'en possède ni en Scythie ni sur le sol de Pélopos. »³⁶⁷

La démocratie signe la fin du règne de l'angoisse et du chaos et l'avènement du peuple. Cette nouvelle forme politique est en harmonie avec l'univers : la cité est le correspondant terrestre de l'univers et du monde divin. L'union des citoyens doit se faire dans l'amour, les Érinyes le précisent : *χάρματα δ' ἀντιδιδοῖεν κοινοφιλεῖ διανοία, καὶ στυγεῖν μιᾷ φρενί*, « que tous entre eux n'échangent que des joies, remplis d'un mutuel amour et haïssant d'un même cœur ! »³⁶⁸. La cohésion de la cité s'exprime aussi dans la haine commune de l'ennemi extérieur, du « Barbare ». La guerre à l'intérieur de la cité devient un crime, il faut l'éviter à tout prix. La violence doit être canalisée et dirigée vers l'extérieur, Athéna dit :

θυραῖος ἔστω πόλεμος, οὐ μόλις παρών,
 ἐν ᾧ τις ἔσται δεινὸς εὐκλείας ἔρωσ·
 ἐνοικίου δ' ὄρνιθος οὐ λέγω μάχην.

« Vienne la guerre étrangère, toujours à la portée de ceux qu'anime un fervent désir de vraie gloire – mais fi des combats entre oiseaux de la volière ! »³⁶⁹

³⁶⁷ *Ibid.*, v. 700-703.

³⁶⁸ *Ibid.*, v. 984-986.

³⁶⁹ *Ibid.*, v. 864-866.

Au lieu de la souillure, les combattants gagneront l'honneur et la gloire. Ainsi, dans la cité modèle que nous présente *les Euménides*, la haine, la guerre, les Érinyes sont assimilées à l'univers. Les familles, la cité, les divinités de générations différentes ne se déchirent plus.

L'établissement de l'Aréopage et la découverte de la démocratie mettent en lumière le développement et le progrès de l'humanité. Les hommes participent activement à l'avancée de leur civilisation. La Pythie le rappelle dans le début des *Euménides* :

Λιπὼν δὲ λίμνην Δηλίαν τε χοιράδα,
κέλσας ἐπ' ἀκτὰς ναυπόρους τὰς Παλλάδος,
ἔς τήνδε γαῖαν ἦλθε Παρνησοῦ θ' ἔδρας·
πέμπουσι δ' αὐτὸν καὶ σεβίζουσιν μέγα
κελευθοποιοὶ παῖδες Ἥφαιστου, χθόνα
ἀνήμερον τιθέντες ἡμερωμένην·
μολόντα δ' αὐτὸν κάρτα τιμαλφεῖ λεώς
Δελφός τε χώρας τῆσδε πρυμνήτης ἄναξ·

« Délaissant donc Délos, son lac et sa croupe rocheuse, [Phoibos] s'en vient aborder aux rives de Pallas, familières aux nefes, pour gagner cette terre et le Parnasse, son nouveau séjour. Il y trouve une escorte et d'éclatants honneurs ; les enfants d'Héphaïstos lui ouvrent son chemin, apprivoisant pour lui le sol sauvage. Il arrive et reçoit ici le franc hommage du peuple et de son roi, Delphos, pilote du pays. »³⁷⁰

Ces παῖδες Ἥφαιστου « enfants d'Héphaïstos » sont les Athéniens, dont le roi Érichthonios³⁷¹ était le fils d'Héphaïstos et de la Terre. La mise en valeur du dieu forgeron n'est pas anodine, il est le dieu de la civilisation et du progrès. Tout au long de la pièce, nous voyons les hommes progresser par la substitution de l'Aréopage, institution règlementée, à la loi du talion, issue d'une réaction passionnelle plutôt que d'une réflexion personnelle. Le symbole le plus révélateur de cette avancée à peine entamée de l'humanité a lieu à la fin de la pièce avec la procession finale qui apparaît comme une marche en avant de l'humanité. La pièce se clôt sur un futur mais à la différence des pièces de notre corpus, ce futur n'est plus synonyme de meurtres et de violence, il devient une promesse d'un monde meilleur pour les personnages. L'espoir et l'optimisme sont de retour.

L'unification des hommes au sein de la patrie et de la cité montre que les dieux ne sont pas les seuls à avancer positivement. Le fait que tous s'accordent à rejeter la tyrannie, le despotisme et l'anarchie contribue à faire éclore le régime démocratique. Conséquence

³⁷⁰ *Ibid.*, v. 9-16.

³⁷¹ Héphaïstos essaie de violer Athéna. Le sperme se répand sur la cuisse de la déesse qui l'essuie avec de la laine qu'elle jette à terre. La terre ainsi fécondée donne naissance à Érichthonios – ἔριον (érion), la « laine », et χθών (khthôn), la « terre ». Athéna le recueille puis l'élève.

ultime de la création de l'Aréopage, la démocratie donne la voix au peuple qui jusque-là n'était pas forcément écouté. Cette recherche de l'apaisement au sein de la cité se manifeste également à une autre échelle, celle des protagonistes de la tragédie, et notamment Oreste.

3. La fin de la malédiction des Atrides

L'acquittement d'Oreste signe le dénouement de la situation dans laquelle se trouvaient les descendants d'Agamemnon. Les personnages s'approprient au fur et à mesure tout ce qui leur avait été ravi à commencer par la reconnaissance d'un frère et d'une sœur. Dans *Iphigénie en Tauride*, Euripide choisit de mettre en scène le moment où Oreste rentre chez lui après la délibération du tribunal de l'Aréopage. Or, le héros tragique se voit confronté à un événement qu'il n'avait pas prévu. En effet, à la fin du procès, il est déclaré acquitté et libre, mais tout le monde ne l'entend pas ainsi. Oreste, qui s'est fait capturer par les Taures avec son ami Pylade, explique à sa sœur Iphigénie qu'il vient de retrouver :

Ὅσαι μὲν οὖν ἔζοντο πεισθεῖσαι δίκη,
ψῆφον παρ' αὐτὴν ἱερὸν ὠρίσαντ' ἔχειν·
ὅσαι δ' Ἐρινύων οὐκ ἐπέισθησαν νόμῳ,
δρομοῖς ἀνιδρύτοισιν ἠλάστρουν μ' αἰεὶ,
ἕως ἐς ἀγνὸν ἦλθον αὖ Φοῖβου πέδον,
καὶ πρόσθεν ἀδύτων ἐκταθείς, νῆστις βορᾶς,
ἐπώμοσ' αὐτοῦ βίον ἀπορρήξειν θανάων,
εἰ μὴ με σώσει Φοῖβος, ὅς μ' ἀπώλεσεν.
Ἐντεῦθεν αὐδὴν τρίποδος ἐκ χρυσοῦ λακῶν
Φοῖβός μ' ἔπεμψε δεῦρο, διοπετὲς λαβεῖν
ἄγαλμ' Ἀθηνῶν τ' ἐγκαθιδρῦσαι χθονί.

« Les Érinées qui acceptèrent la sentence restèrent, consentant à recevoir un temple tout près du tribunal. Les autres, à la loi rebelles, m'ont suivi d'une course inlassable, jusqu'au jour où, revenu sur le sol sacré de Phoibos, et couché devant son sanctuaire, je fis serment de m'y laisser mourir de faim, si Phoibos refusait de me sauver, Phoibos, lui qui précédemment avait causé ma perte. Enfin, prophétisant du haut du trépied d'or, le dieu m'envoya prendre ici cette statue tombée du ciel, que je devais dresser ensuite en terre athénienne. »³⁷²

Ainsi Oreste n'est pas totalement acquitté aux yeux des Érinées et de ce fait, il ne peut prétendre à une totale liberté. Ses malheurs ne sont pas encore entérinés. La mission

³⁷² Euripide, *Iphigénie en Tauride*, v. 968-978.

d'Oreste annoncée par le divin Apollon est des plus risquées, mais elle lui assurera son salut, Oreste n'a donc pas d'autre choix que de s'y soumettre. Le jeune homme est une nouvelle fois sujet à des crises frénétiques envoyées par les déesses de la vengeance, un peuple ennemi s'oppose encore à lui – les habitants de la Tauride –, un assassinat pèse également sur sa tête – Iphigénie a pour devoir de mettre à mort tous les Grecs qui posent le pied sur ce pays. Le héros tragique semble de nouveau être confronté aux puissances du chaos et la malédiction des Atrides semble prendre une nouvelle forme. Oreste, incapable de réfléchir, harassé par les maux que lui infligent les Érinyes, s'en remet entièrement à sa sœur. Celle-ci imagine alors un plan pour libérer son frère et dérober la statue d'Artémis, la seule capable de sauver véritablement Oreste. Elle va berner le roi Thoas en imaginant une ruse afin de prendre la fuite. Elle explique que, comme Oreste et Pylade sont souillés du sang de leur victime, elle devra les purifier dans l'eau de la mer avant de les immoler à la déesse. Elle ajoute ceci à propos de la statue : *κάκεϊνο νίψαι, σοῦ θιγόντος ὡς, ἐγὼ*, « j'ordonnerai qu'on la purifie, elle aussi, de la souillure qu'elle a prise à ton contact »³⁷³.



Figure 19 : *En Tauride, Oreste et Iphigénie, qui tient la statue d'Artémis.*
Mosaïque romaine, vers les II^e-III^e siècles après J.-C. Musée du Capitole, Italie.

³⁷³ *Ibid.*, v. 1041.

Ainsi, le navire d'Oreste pourra s'approcher sans méfiance afin qu'ils puissent y sauter à l'intérieur et quitter cette terre. L'aspect purificateur de l'eau a un caractère sacré dans les croyances grecques, tout comme dans les croyances hindouistes – les funérailles dans le Gange –, ou chrétiennes – le baptême. En effet, la purification que confère l'eau suggère la faculté d'effacer les souillures des croyants à son contact. Outre la nécessité de purifier Oreste, l'expédition en Tauride du personnage révèle que le but ultime est les retrouvailles entre un frère et une sœur. La croyant sacrifiée sur l'autel d'Artémis à Aulis, Oreste a fait le deuil de cette sœur exemplaire de courage. Or, quand il comprend que celle qui a failli le sacrifier n'est autre qu'Iphigénie, Oreste ne peut s'empêcher de laisser libre cours à ses émotions :

Κἀγώ σε τὴν θανοῦσαν, ὡς δοξάζεται.
Κατὰ δὲ δάκρυ, κατὰ δὲ γόος ἅμα χαρᾶ
τὸ σὸν νοτίζει βλέφαρον, ὡσαύτως δ' ἐμόν.

« Moi, je serre en mes bras celle qu'on croyait morte : *les pleurs, les sanglots de joie* mouillent ta paupière et la mienne ! »³⁷⁴

La déesse Artémis, à l'origine des malheurs d'Iphigénie, devient la bienfaitrice de la jeune fille. C'est grâce à son image qu'Oreste et Iphigénie se retrouvent et que leur salut a lieu. Ainsi Oreste, qui a auparavant quitté sa sœur Électre pour se rendre à Athènes et être jugé, revient de Tauride avec son autre sœur. Les enfants d'Agamemnon se retrouvent tous enfin : Chrysothémis, qui n'a pas pris part à l'action, attend elle aussi son frère et ses sœurs dans le palais de leur père. Par ailleurs, il faut noter qu'une autre pièce faisait référence au retour d'Oreste et d'Électre dans leur patrie, il s'agit du *Chrysès* de Sophocle, pièce perdue dont nous ne possédons que quelques fragments. Chrysès est le fils d'Agamemnon et de Chryséïs – sa captive – qu'elle a eu lors de la guerre de Troie. Lorsque Chryséïs a été rendue à son père par Agamemnon suite à l'oracle d'Apollon, elle était enceinte, mais elle a prétendu qu'Agamemnon l'avait respectée. Quand elle mit au monde un fils, qu'elle appela Chrysès, en hommage à son père, elle assura que c'était l'enfant d'Apollon. Ainsi Oreste et Iphigénie, fuyant la vengeance du roi de Tauride, abordèrent chez Chrysès – le prêtre d'Apollon – pour y chercher asile. Celui-ci voulut les livrer à Thoas mais sa fille révéla alors que le véritable père du jeune Chrysès était bien Agamemnon. Par conséquent, leurs deux maisons étaient unies par les liens du sang. Chrysès renonça à livrer Oreste et Iphigénie, et ceux-ci avec l'aide de leur frère, tuèrent Thoas.

³⁷⁴ *Ibid.*, v. 831-833.

L'acquittement et la purification d'Oreste signent la délivrance pour lui et pour sa famille de tous les malheurs, mais plus encore elles sont les composantes nécessaires qui permettent le retour d'Oreste dans sa cité d'origine :

ὦ Παλλάς, ᾧ σώσασα τοὺς ἐμοὺς δόμους,
καὶ γῆς πατρώας ἐστερημένον σὺ τοι
κατώκισάς με· καὶ τις Ἑλλήνων ἐρεῖ·
« Ἀργεῖος ἀνὴρ αὐθις ἐν τε χρήμασιν
οἰκεῖ πατρώοις, Παλλάδος καὶ Λοξίου
ἕκατι » – καὶ τοῦ πάντα κραίνοντος τρίτου
Σωτήρος, ὃς πατρῶον αἰδεσθεῖς μόρον
σφίξει με μητρὸς τάσδε συνδίκους ὀρῶν·

« O Pallas, toi qui viens de sauver ma maison, j'avais perdu jusqu'au sol de mes pères, et tu me l'as rendu. Et l'on dira dans la Grèce : " Le voici de nouveau citoyen d'Argos et maître de son patrimoine, grâce à Pallas et grâce à Loxias " – et grâce à l'arbitre suprême, au dieu Sauveur, qui, ayant égard au meurtre paternel et voyant les Érinyes plaider pour ma mère, m'accorde le salut. »³⁷⁵

Oreste n'est plus un apatride : non seulement il retrouve la cité d'Agamemnon, qu'il devait normalement recevoir en héritage, mais il retrouve surtout son peuple. Ce n'est plus le même homme qui, contraint de partir pour se purifier de sa souillure de meurtre, revient régner dans sa patrie. Il est conscient de devoir son salut à Athéna, à Apollon et bien évidemment à Zeus sans qui rien ne se décide. Oreste n'est plus un criminel, c'est un homme libre qui a trouvé son salut dans la cité modèle d'Athènes. Il n'a plus à craindre les ressentiments de ses sujets, il peut revenir d'un esprit apaisé. La cité d'Argos, autrefois divisée par les nombreux prétendants au trône – comme Tyndare, Ménélas et les amis d'Égisthe –, se verra unifiée et soudée dans une harmonie toute nouvelle à l'image de la cité modèle d'Athènes.

Le dénouement de la famille des Atrides est heureux pour tous les personnages, à l'image d'Oreste qui représente un chef puissant et digne de son statut. En effet, les personnages se réapproprient un statut qui leur avait été volontairement enlevé. Électre n'est plus l'esclave de sa mère, elle retrouve son statut de princesse et les richesses de ses ancêtres qui lui faisaient cruellement défaut. Oreste revendique le trône et le sceptre de son père qui lui reviennent de droit. Iphigénie qui, elle, retrouve en plus son statut d'être vivant aux yeux des personnages, se voit consacrée au temple de la déesse Artémis :

Σὲ δ' ἀμφὶ σεμνάς, Ἰφιγένεια, κλίμακας

³⁷⁵ Eschyle, *les Euménides*, v. 754-761.

Βραυρωνίας δεῖ τῆσδε κληδουχεῖν θεᾶς.
οὐ καὶ τεθάψῃ κατθανοῦσα, καὶ πέπλων
ἄγαλμά σοι θήσουσιν εὐπίνους ὑφάς,
ἅς ἂν γυναῖκες ἐν τόκοις ψυχορραγεῖς
λίπωσ' ἐν οἴκοις.

« Et toi, Iphigénie, près des saintes collines de Braurôn, tu seras porte-clefs de son temple : on t'y inhumera après ta mort ; à toi, l'on y consacra les somptueux tissus que laisseront chez elles les femmes mortes en couches. »³⁷⁶

De plus, Oreste et Électre, qui craignaient tous deux de ne pas se marier et de ce fait, de ne pas avoir de descendance, se voient destinés à connaître ce bonheur. Apollon leur annonce ainsi :

Ἐφ' ἣ δ' ἔχεις, Ὀρέστα, φάσγανον δέρον,
γῆμαι πέπρωταί σ' Ἑρμιόνην· ὅς δ' οἶεται
Νεοπτόλεμος γαμεῖν νιν, οὐ γαμεῖ ποτε.
Θανεῖν γὰρ αὐτῷ μοῖρα Δελφικῷ ξίφει,
δίκας Ἀχιλλέως πατρὸς ἐξαιτοῦντά με.
Πυλάδῃ δ' ἀδελφῆς λέκτρον, ᾧ ποτ' ἦνεσας,
δός· ὁ δ' ἐπιών νιν βίωτος εὐδαίμων μένει.

« Pour celle, Oreste, dont tu tiens le cou sous ton glaive, Hermione, c'est l'épouse que t'a réservée le destin ; et Néoptolème, qui se flatte de l'épouser, ne l'épousera jamais. Son lot est de mourir sous le fer des Delphiens, en me demandant réparation pour la mort de son père Achille. À Pylade tu promis jadis l'hymen de ta sœur : donne-la lui ; c'est un avenir de bonheur qui l'attend. »³⁷⁷

Les regards se portent vers l'avenir, le passé n'a plus droit de cité. Les protagonistes sont parvenus à échapper au filet du destin à l'aide des dieux bienfaiteurs. Les membres de la famille des Atrides voient la fin de leurs malheurs et de la malédiction qui pesait sur eux prendre effet dans ce monde nouveau qui voit le jour. La recherche de l'harmonie s'inscrit dans une volonté de la part d'Oreste et d'Électre de reconquérir ce qu'ils avaient perdu : leur liberté, leur unité familiale et leur statut. Toutes les pièces du puzzle viennent s'imbriquer très naturellement.

L'émergence d'un monde nouveau disposé à la conciliation et à l'apaisement apparaît à la suite d'un monde plongé dans le chaos et dans l'angoisse. Les mutations de cet univers sont nombreuses : la foule d'Argos qui était une masse d'individus bruyant, divisée et prompte à l'emportement lors des décisions de l'assemblée populaire est

³⁷⁶ Euripide, *Iphigénie en Tauride*, v. 1462-1467.

³⁷⁷ Euripide, *Oreste*, v. 1653-1659.

représentée par la suite par un petit nombre de citoyens athéniens réfléchis, unis et posés dont la mission est de juger avec la plus grande objectivité lors des séances du tribunal de l'Aréopage. L'image de la cité d'Athènes devient la cité modèle ne peut être qu'une image positive – les représentations tragiques avaient lieu dans le théâtre de cette ville. Elle devient la cité modèle pour toutes les autres : elle a su intégrer les valeurs familiales dans l'ordre politique et faire bon accueil aux divinités traditionnellement chargées de veiller sur les liens du sang. Le monde des dieux n'est plus fragmenté : les divinités célestes et souterraines, les divinités olympiennes et chtoniennes, les jeunes dieux et les anciens dieux se retrouvent tous rassemblés autour du pouvoir central de Zeus. La violence, les meurtres sans fin, les vengeances semblent être définitivement remplacés par les concepts de douceur, d'indulgence et de pardon dont le but ultime est de vivre ensemble au sein d'un monde harmonieux.